



**Commune de
ST BARTHELEMY**



Photo Laurent NIVON

La gabusienne

Mensuel d'information communale de St Barthélemy,
les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés
par mail mairie.saintbarth@wanadoo.fr **avant le 20 de chaque mois**

Rédaction—Administration et impression - Mairie de St Barthélemy— CCTB

Sommaire :

- * Le mot du maire
- * Informations
- * Compte rendu du Conseil Municipal du 3 mars
- * Manifestations
- * Remerciements
- * Faites un geste
- * Service
- * Attention arnaque!

MARS 2010 n° 164

Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 17 h

Mercredi 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 17 h

Vendredi 8 h 00 - 12 h

HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi 9 h - 11 h 45
14 h - 17 h 45

Mardi FERMEE

Mercredi 9 h - 11 h 45

Jedi 14 h 17 h 45

Vendredi 9 h 11 h 45

Samedi 9 h - 11 h 45
14 h - 17 h 45



Le mot du Maire

Depuis plusieurs années nous avons l'ambition d'imprimer le mensuel communal en couleur et en 2008, après quelques tentatives, nous avons dû renoncer ; le matériel dont nous disposions n'étant pas suffisamment performant.

Avec le printemps 2010 voici la nouvelle version couleur de la GABUSIENNE, imprimée avec le matériel mis à notre disposition par la Communauté de Communes.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis sur cette évolution.

Maurice PELISSIER

INSCRIPTIONS

Année scolaire 2010-2011



Ecole Primaire Publique
42 chemin des écoles
38270 ST BARTHELEMY
Tél : 04.74.79.72.20

Les permanences auront lieu :

Le lundi 26 avril
et
Les lundis 3, 10 et 17 mai
de 8h00 à 17h00

Merci de vous munir :

- du carnet de santé de votre enfant,
- du livret de famille,
- du certificat d'inscription délivré par la mairie



ANNONCE « DIMANCHE VALLOIRE »



«Pour des raisons de santé et à son grand regret, Mme ARGOUJ Marie Thérèse n'est plus en mesure de rester correspondante du journal « dimanche Valloire »

Toute personne intéressée par sa succession est priée de contacter :

M. Jean-Louis CHENU au 09 51 78 86 52
ou M Jo. JANIN au 04 47 86 11 à JARCIEU.

ENVIRONNEMENT REDEVANCE INCITATIVE



Pour toute question vous pouvez appeler au numéro vert gratuit
0 800 138 438



Syndicat des eaux
de Beaurepaire /
St Barthélemy

- lundi et mardi de 10 h à 12 h
- jeudi de 14 h à 17 h

04 74 48 34 04



Nantaise des Eaux
Services
Service clientèle

09 69 32 04 04

En cas de coupure
ou d'imprévu
Message flash



Recensement militaire 1er trimestre 2010 :

"Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française **ayant 16 ans révolu** doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie.

Pour cela il suffit d'apporter :

- * une carte d'identité ou d'un document justifiant de la nationalité française,
- * le livret de famille,
- * un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera remise au jeune, elle est indispensable pour la journée d'appel de préparation à la Défense mais également pour s'inscrire aux examens permis auto ou moto, baccalauréat... "

Ceux qui n'ont pas satisfait à cette obligation peuvent régulariser jusqu'à 25 ans



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2010



VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M BECT Gérard, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009 dressé par M. PELISSIER Maurice, Maire.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT : dépenses : 422 931.72
recettes : 503 555.24
excédent : 80 623.52

INVESTISSEMENT : dépenses : 345 173.32
recettes : 292 796.95
déficit : 52 376.37

Restes à réaliser en dépenses : 54 600

Restes à réaliser en recettes : 391 916

Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2009

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

208 226.04 euros

DEFICIT D'INVESTISSEMENT

- 375 476.90 euros

DEFICIT GLOBAL

- 167 250.86 euros

On répartit l'excédent de fonctionnement en deux parts, l'une vient combler en partie le déficit d'investissement (compte 1068), l'autre reste affectée en section de fonctionnement (compte 002)

Compte 1068 38 160.90 euros

Compte 002 170 065.14 euros

208 226.04 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Maurice PELISSIER, Maire, expose au Conseil Municipal les conditions de préparation du budget primitif 2010, le programme des travaux, et donne connaissance des différentes prévisions budgétaires de l'année, tant en section de fonctionnement que d'investissement.

Après avoir entendu la proposition de budget

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2010 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

625 717 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

689 120 euros

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Maurice PELISSIER, Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixé les taux

des impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun d'après la loi de janvier 1980

- les taux appliqués l'année dernière

Le Conseil après réflexion,

DECIDE à l'unanimité de ne pas modifier pour l'année 2010 les taux d'imposition.

TAUX BASES PRODUIT

TH 10.91% 729 200 79 555.72

FB 19.01% 654 700 124 458.47

FNB 58.91% 47 000 27 687.70

TOTAL **231 701.89**

CREATION DE GRADE

Monsieur Maurice PELISSIER, Maire, rappelle la séance du 21 mai 2008 lors de laquelle le Conseil a fixé à 100 % le taux de promotion applicable à l'ensemble des grades à promouvoir.

Il fait part du tableau d'avancement établi sur proposition du Centre de Gestion de l'Isère.

Mlle AVENIER Jenny actuellement rédacteur territorial avancement possible sur le grade de rédacteur principal.

Le Conseil après échanges,

DECIDE la création du nouveau grade correspondant à l'évolution de carrière de cet agent

CHARGE Monsieur le maire des formalités à accomplir au niveau de la bourse de l'emploi

DIT que l'arrêté portant tableau d'avancement au grade supérieur sera transmis au contrôle de légalité et au Centre de Gestion

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE

M Gérard BECT, adjoint aux finances, rappelle au Conseil que la ligne de crédit contractée en Mars 2009 est arrivée à échéance.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire concernant les finances communales, vu le projet de contrat de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de VIENNE (ci-après « la Caisse d'Epargne »),

et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune de St Barthélémy décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit ci-après dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 150 000 Euros dans les conditions ci-après indiquées:

La ligne de trésorerie interactive permet à l'Emprunteur, dans les conditions indiquées au contrat, d'effectuer des demandes de versement de fonds (« tirages ») et remboursements exclusivement par le canal internet (ou par télécopie en cas de dysfonctionnement du réseau internet).

Le remboursement du capital ayant fait l'objet des tirages, effectué dans les conditions prévues au contrat, reconstruit le droit à tirage de l'Emprunteur.

Les conditions de la ligne de trésorerie interactive que la commune de St Barthélémy décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne sont les suivantes :

* Montant : 150 000 Euros

* Durée : un an maximum

* Taux d'intérêt applicable

à un tirage (selon le choix d'index réalisé EONIA + marge de 0.90 % par l'Emprunteur, à chaque demande de versement des fonds) :

Le calcul des intérêts étant effectué en tenant compte du nombre exact de jours d'encours durant le mois, rapporté à une année de 360 jours.

- Périodicité de facturation des intérêts : *mensuelle*, civile, à terme échu

- Frais de dossier : 150 Euros

l'ouverture de crédit

Les tirages seront effectués, selon l'heure à laquelle ils auront été demandés, selon la procédure du crédit d'office au crédit du compte du comptable public teneur du compte de l'Emprunteur.

Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

Le Conseil

AUTORISE le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne.

AUTORISE le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le maire fait part au Conseil du droit de préemption que le Conseil peut faire prévaloir sur les propriétés suivantes :

Propriété FRAPPIER Kévin cadastrée AK 124, sise 50 route de Grenoble

Propriété VAIRAI Marie-Noëlle cadastrée AK 126, sise 68 route de Grenoble à hauteur de 45 m²

Le Conseil après échange,

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption

RENOUVELLEMENT CONVENTION ATESAT

Monsieur BECT, adjoint en charge de la voirie, informe le Conseil que la convention d'assistance technique assurée par la DDE en matière d'urbanisme et de voirie est arrivée à expiration au 31 décembre 2009.

Il demande au Conseil de se prononcer au sujet de cette collaboration,

Le Conseil après discussion,

DECIDE à l'unanimité de reconduire ce partenariat pour l'année 2010

AUTORISE le Maire à signer la nouvelle convention.



REMERCIEMENTS



Un grand merci à tous
d'avoir répondu
à notre matinée
diots-frites malgré
le froid et la neige.

Les conscrits de ST BARTHELEMY



Cette année le projet pédagogique
était ambitieux.

**En effet il s'agissait d'initier
les classes à l'équitation.**



Pour que ce projet aboutisse il a fallu le
concours de tout le monde :

- Monsieur le Maire et le Conseil municipal : subvention exceptionnelle pour le transport
- Le corps enseignant : vente de crêpes et de tartes au sucre
- Les parents pour leur participation aux manifestations

Grâce à ces efforts conjugués nous avons pu réaliser ce
projet pour nos enfants

L'équipe du Sou des Ecoles

FAITES UN GESTE...



COLLECTE DE SANG BEAUREPAIRE

Salle polyvalente

Lundi 12 avril et Mardi 20 avril de 16h30 à 20h

Il suffit d'avoir 18 ans et d'être en bonne santé pour donner un peu de sang

600 000 personnes par an sont soignées grâce aux donateurs de ce précieux liquide.

Ces malades espèrent en vous

Merci d'avance, Le président

SERVICES

GOUBET CORINE
Employée de maison
1194 Rue de Marcollin
38270 St Barthélemy
06.66.83.45.81



L'APPEL

Aide à domicile

06.58.13.44.31

Aide aux tâches
de la vie quotidienne
- Ménage, repassage
- Repas, courses...

Mme Inacio Ingrid
Auxiliaire de vie diplômée
Lapeyrouse Mornay 26210

Siret: 314 777 138 000137 - Ne pas jeter sur la voie publique - IMP GTS 04 74 66 18 85



Charnellement

lingerie et accessoires

Rezkallah Aurore
gerante
lesplesials
38270 St Barthélemy
06 63 17 63 70

Vente en réunion sur réservation
et sur notre site
www.charnellementlingerie.com

*Laissez-vous séduire par notre sélection
de sous-vêtements sexy à petits prix.
Résistez-vous aux délicats parfums fruités
de nos huiles de massage
Plus d'infos appelez moi au
06 63 17 63 70*

BUDGET 2010

Après le débat d'orientation budgétaire du 4 Février 2010 où les investissements suivants furent notamment décidés :

- Fin des travaux de réfection du stade municipal , dont le terrain de Foot sera opérationnel pour le tournoi International de Formafoot à Pentecôte. Cet équipement servira à faire évoluer l'équipe 1 de Unival foot, aux enfants des écoles et à la Maison Familiale.
- Travaux de sécurisation sur la route départementale devant le Centre Commercial.
- Etude pour l'installation d'un nouveau chauffage pour les écoles et la Mairie .
- Etude de faisabilité pour la réalisation d'un nouveau local cantine : nous demandons à ce qu'elle soit réalisée rapidement afin de pouvoir présenter un dossier éligible aux subventions.
- Les taux d'imposition ne seront pas augmentés vu le contexte économique et social difficile.

En outre 2010 est une année de transition car il y a encore beaucoup d'incertitudes quand à la fiscalité et aux compétences qui seront conservées aux Communes dès 2011.

Avec une démarche constructive , nous avons décidé le 3 Mars dernier pour la 2^{ème} année consécutive de voter le Budget ainsi que les 3 taxes locales.

Les Conseillers Municipaux :

Cathy Morel, Anne-Molly-Mitton, Bernard Guillot, Jean-Pierre Effantin, Jean-Claude Frandon, Laurent Roudet.

MANIFESTATIONS



SAMEDI 8 MAI 2010

VIDE GRENIERS

Salle polyvalente + parking

Organisé par le Sou des Ecoles

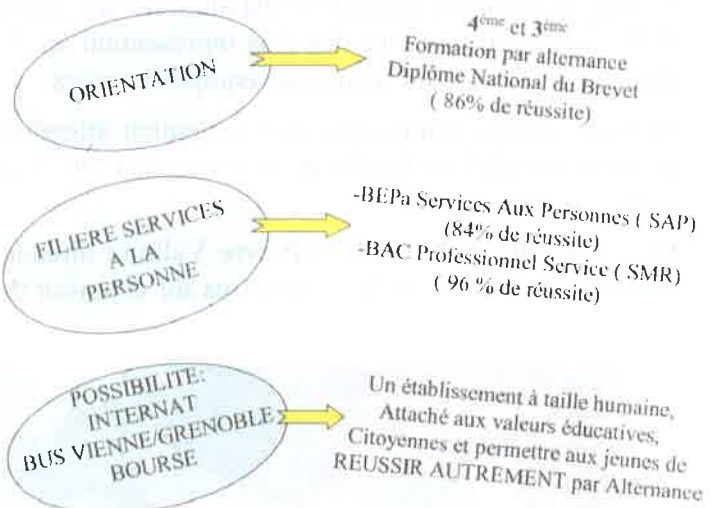
Buffet—buvette

Tarif extérieur 2€ le m
intérieur 4€ le m

Inscriptions et renseignements
au **06 61 97 38 28** (de 9h à 20h)

Journées Portes Ouvertes Formations à la MFR

- Samedi 13 mars de 9h à 17h
- Mercredi 14 avril de 14h à 18h
- Mercredi 19 Mai de 14h à 18h



MFR, 70 route de Marcollin, 38270 St Barthélemy
04 74 84 61 66 --



**N'oubliez pas que
c'est le printemps
et comme le veut la tradition,
durant la journée**



**du vendredi 30 avril
et du samedi 1^{er} mai,**

les conscrits passeront dans toutes
les maisons afin de récolter farine,
lait, œufs et autres
ingrédients pour confectionner des
crêpes.

Vous êtes cordialement invités
à venir déguster
les crêpes et prendre un verre
à la **salle polyvalente**
le dimanche 3 mai
à partir de 10h.

Merci d'avance !!

Les conscrits de **ST BARTHELEMY**



RESTAURANT LE CHANDELIER
35 route de Grenoble 38260 PAJAY

DIMANCHE 4 AVRIL 2010 Menu spécial « PAQUES »

Autour du chevreau

Repas suivi d'une animation musette

Renseignements ou réservations

04 74 84 66 67





FORMAFOOT

BIEVRE - VALLOIRE

Pour la 10^{ème} année consécutive, le club de Formafoot Bièvre Valloire organise son traditionnel tournoi international U15 (13 et 14 ans) pour le week end de la Pentecôte : samedi 22 et dimanche 23 mai 2010.

En partenariat avec la municipalité de ST BARTHELEMY, cet évènement se place sous le signe de l'ouverture et de la convivialité. En effet, plusieurs équipes de villes européennes sont invitées à participer à ce tournoi : Espagne, Portugal, Italie, Allemagne. Avec les clubs locaux, ce sont 12 équipes de jeunes qui évolueront sur le nouveau stade de ST BARTHELEMY.

Le samedi 22 mai est une journée qui célèbre les 40 ans du football féminin, et pour cette occasion les dirigeants de FBV souhaitent s'associer à cet anniversaire. Ainsi, un match de gala sera organisé le samedi en fin d'après midi entre les équipes de l'AS St Etienne féminin et la VEORE, deux clubs qui évoluent au plus haut niveau national (D1 et D2). Le coup d'envoi de ce match sera donné par Laura Dufour, championne régionale de cross.

L'organisation de cette manifestation nécessite un investissement important non seulement de la part des bénévoles du club (50 à 60 personnes sur 2 jours), mais également des différents partenaires privés ou publics.

Ainsi, afin d'accueillir les équipes dans les meilleures conditions, il faut souligner l'effort consenti par la commune de ST BARTHELEMY concernant l'agrandissement, la réfection et la mise aux normes du stade.

L'inauguration des nouvelles installations sera prévue lors du pot d'accueil organisé le samedi vers (11h30-12h) en présence des élus représentant les différentes collectivités, les principaux sponsors du club, ainsi que les dirigeants des équipes invitées.

Plusieurs autres animations sont également attendues sur ces deux jours : un groupe musical, une représentation du foot handicap, une loterie, vente d'équipements, des remises de récompenses, une buvette + restauration.

Les dirigeants de Formafoot Bièvre Valloire attendent beaucoup de monde et souhaitent que cet évènement permette de belles rencontres sur et autour du terrain.

Nadi DERRAN, Président de FBV





Propriétaires occupants, locataires, propriétaires bailleurs

Vous souhaitez : **ADAPTER, AMELIORER, REHABILITER VOTRE LOGEMENT**

Le PACT DE L'ISERE vous informe gratuitement

- ⇒ financements mobilisables et démarches à accomplir
- ⇒ conseils techniques

En permanence : à Beaurepaire pour l'année 2010

MAIRIE

Les mercredis : 21/04 – 19/05 – 16/06 – 21/07 – 15/09 – 20/10 17/11 – 15/12
De 10 heures 00 à 12 heures 00

Au siège : 34, cours Jean Jaures - 38000 GRENOBLE -
tel : 04 76 47 82 45 - fax 04 76 12 11 10

A notre agence : 42 rue de Bourgogne - 38200 VIENNE
tel 04 74 85 15 15 - fax 04 74 31 71 87

ATTENTION ARNAQUE



VOUS AVEZ REÇU UN COURRIEL FRAUDULEUX : QUE FAIRE ?

Certains d'entre vous ont peut-être reçu un courriel qui ressemble à ceci :



Nous avons étudié vos droits.

Il apparaît après calcul que pour Caisse d'Allocations Familiales pour la période du 01.06.2009 au 30.09.2009, vous n'avez rien reçu alors que vous avez droit à 325,54 euro.

[Cliquez ici](#)

**L'EMETTEUR DE CE COURRIEL N'EST PAS VOTRE CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES.
CE COURRIEL EST FRAUDULEUX.**

**LE MEME TYPE DE MAIL CIRCULE AVEC L'ENTETE
DES IMPOTS,
DU CREDIT LYONNAIS, LA POSTE, BNP**

Que faire si vous avez reçu ce courriel ?

Si vous n'avez pas fourni les informations demandées par ce courriel frauduleux : **supprimez-le immédiatement** de votre boîte de messagerie.

Si vous avez communiqué votre numéro de carte bancaire :

- ▶ prévenez rapidement votre banque qui vous conseillera sur la démarche à suivre ;
 - ▶ prévenez ensuite votre Caf pour qu'elle change votre code confidentiel pour l'accès à la rubrique « Mon Compte ».
- Elle vous transmettra un nouveau code confidentiel par voie postale.

ATTENTION ne jamais communiquer votre n° de carte bancaire par téléphone ou sur internet

On ne répètera jamais assez :

- ↳ Jamais votre banque ne vous demandera vos coordonnées bancaires par e-mail.
- ↳ Pour vous identifier, il ne faut jamais cliquer sur le lien d'un e-mail mais taper vous-même l'adresse du site dans la barre du navigateur (ou en utilisant un favori dont on est sûr).
- ↳ La saisie du mot de passe doit se faire en mode sécurisé (https), un cadenas doit être présent en bas à droite du navigateur.
- ↳ Il faut **toujours bien vous déconnecter**, vider le cache et l'historique du navigateur si vous consultez votre banque depuis un ordinateur accessible par d'autres personnes.
- ↳ Si la banque a des informations capitales à vous communiquer, elle le fera exclusivement par courrier postal.